ORIGINAL: ANGLAIS



COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

<u>Soixante-quatorzième session</u> <u>Brazzaville, République du Congo, 26-30 août 2024</u>

PROPOSITION CONCERNANT LES REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION AFRICAINE AU BUREAU DE LA SOIXANTE-DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Le Comité régional de l'OMS pour l'Afrique a décidé de proposer que le Président de sa soixantequatorzième session soit désigné pour occuper le poste de Vice-Président de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé.

En outre, sur la base de l'ordre alphabétique anglais et des groupes géographiques sous-régionaux, le Comité régional de l'Afrique a décidé de ce qui suit concernant les représentants de la Région africaine au bureau de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé :

- a) la Namibie est proposée pour occuper le poste de président de la Commission A;
- b) le Cameroun, l'Éthiopie, la Gambie et le Libéria sont proposés pour siéger à la Commission générale ; et
- c) le Malawi, la Mauritanie et le Tchad sont proposés pour siéger à la Commission de vérification des pouvoirs.